

Autorisation Parentale – Tournois Adultes Saison /......



Différents tournois adultes se dérouleront au cours de l'année. Dès 13 ans, votre enfant peut y participer à partir de la catégorie Minime et Cadet, mais surtout s'il appartient à la catégorie Junior puisque ce seront les rares compétitions auxquelles il pourra participer.

Votre enfant étant mineur, s'il souhaite participer à ces tournois, il s'engage à vous communiquer les dates, lieux et heures de ces manifestations afin d'obtenir votre consentement. Il sera alors encadré par au moins un adulte du club.

Il nous faut cependant une autorisation parentale pour sa prise en charge ainsi que quelques renseignements pour vous joindre le cas échéant. Sans ce document, nous ne pourrons pas emmener votre enfant.

Nous vous remercions par conséquent de remplir le formulaire ci-dessous et de nous remettre cette attestation signée à la fois par votre enfant et par son représentant légal.

Cette autorisation n'est valable que pour la saison en cours.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.
Je soussigné(e) (NOM,prénom) autorise mon enfant (NOM
prénom) à participer aux tournois auxquels il s'est inscrit
dont il m'a fait part et dont il a (nous avons) assuré les frais d'engagement.
J'autorise la personne responsable à le véhiculer, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas de problème et à me prévenir si nécessaire.
A, le
Signature du jeune Signature du ou des parents
Nom et prénom de la personne à joindre :
N° de téléphone portable et fixe où cette personne est joignable :
Si votre enfant prend un traitement ou des médicaments, merci de nous préciser ce traitement.

N'hésitez-pas à faire une copie de cette attestation une fois remplie avant de nous la rendre